

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7410818901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7410818901>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 juin 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 juin 2025, à ANGERS.

Dénomination : MB Invest.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 31 Boulevard du Roi René, 49100 Angers.

Objet : - la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés commerciales ou autres, - toutes opérations de services auxdites sociétés ou entreprises, - toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, tant en matière de gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique et informatique, - la gestion centralisée de la trésorerie, - l'acquisition ou la prise à bail de tous biens meubles ou immeubles, en vue de leur exploitation sous toutes ses formes y compris la location simple, - la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, - et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés suivant les modalités prévues pour les décisions collectives des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Matthieu BOISIAUD 202 Lieudit Bonvin 49600 Beaupreau en Mauges.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex